

OBSERVATOIRE  
DE LA FRANCOPHONIE  
ÉCONOMIQUE



## **LES RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE**

### **Rapport de la table ronde**

# **Un pont vers l'Afrique : quels partenariats avec le Canada et le Québec ?**

Mercredi, 28 mai 2025

Organisée par l'Observatoire de la francophonie économique et la Chaire en gouvernance et droit du commerce international, Université de Montréal

La table ronde intitulée « Un pont vers l'Afrique : quels partenariats avec le Canada et le Québec? », tenue le 28 mai 2025 à partir de 13 h dans le salon François-Chevrette de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, a constitué un moment fort de réflexion sur les perspectives de coopération entre le Québec et le continent africain. Organisée par l'Observatoire de la Francophonie économique et la Chaire en gouvernance et droit du commerce international, cette rencontre a réuni des personnalités de premier plan, parmi lesquelles l'économiste togolais Kako Nubukpo, ancien ministre de la Prospective, Jean-Louis Roy, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Marie-Josée Audet, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, et Hubert Bolduc, président d'Investissement Québec International. Le professeur Hervé Agbodjan Prince, directeur de l'Observatoire, assurait avec brio la modération et la coordination des échanges.

L'ouverture de la session a été assurée par la doyenne de la Faculté de droit, la professeure Geneviève Saumier, qui s'est dite honorée de présider ce moment inaugural. Dans son adresse liminaire, elle a souligné la résonance particulière du thème retenu et a exprimé sa vive satisfaction de voir l'Observatoire de la Francophonie économique investir la salle François-Chevrette pour une telle initiative. Elle a rappelé que la Faculté de droit se veut un lieu d'excellence et de convergence intellectuelle. Elle a enfin adressé ses vœux de plein succès aux travaux de la table ronde.

Lors d'une intervention dense, érudite et résolument prospective, le professeur Kako Nubukpo a livré en quinze minutes une analyse rigoureuse des défis majeurs auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée, tout en appelant à une rupture épistémologique avec les modèles de développement importés. Il a notamment interrogé la pertinence du positionnement non aligné du continent dans un contexte géopolitique marqué par la résurgence des blocs de puissance et ce qu'il désigne comme une « double injonction » : d'un côté, le retour des anciennes puissances occidentales cherchant à restaurer leur influence après ce qu'il qualifie de « chute symbolique » ; de l'autre, la montée en puissance d'une jeunesse africaine exigeant une refondation des politiques publiques sur des bases plus authentiquement endogènes. Face à cette tension croissante, il a défendu la nécessité pour l'Afrique d'emprunter une « troisième voie » : celle d'un développement enraciné dans ses propres réalités sociales, économiques et culturelles. Structurant son propos autour des tendances lourdes, des facteurs de rupture et des leviers de transformation, le professeur Nubukpo a esquissé des pistes concrètes de réorientation stratégique pour accompagner le continent vers une souveraineté pleinement assumée.

Parmi les tendances lourdes qu'il identifie, la démographie figure en première ligne. L'Afrique connaît une croissance démographique sans précédent, avec une population qui double tous les vingt-cinq ans, posant un immense défi d'insertion économique et sociale pour les jeunes (environ 15 millions de jeunes attendus sur le marché du travail par an pendant les 40 prochaines années). La deuxième tendance lourde identifiée est celle des inégalités, qu'il considère comme l'une des plus préoccupantes. L'Afrique est aujourd'hui, selon lui, le continent le plus inégalitaire au monde. Elle cumule les inégalités interétatiques observées en Asie avec des niveaux d'inégalités intraétatiques comparables à ceux de l'Amérique latine. L'Afrique, notamment australe, demeure l'un des foyers les plus marqués par la fragmentation sociale. À cela s'ajoute l'urgence climatique, qui fragilise les zones côtières, provoque des déplacements de populations et exige une reconfiguration des politiques d'aménagement du territoire. Il a évoqué, à titre d'exemple, le cas du littoral togolais où 40 % de la population se concentre sur moins

de 10 % du territoire, une vulnérabilité exacerbée par la montée des eaux et l'absence de politiques anticipatrices.

Kako Nubukpo a également critiqué les effets structurels de la libéralisation économique impulsée par les programmes d'ajustement structurel, qu'il considère comme ayant engendré des politiques publiques incohérentes, davantage orientées vers la gestion conjoncturelle que vers une vision de société. Cette logique technocratique, selon lui, a affaibli la capacité des États à articuler des projets politiques portés par des valeurs endogènes et par un lien fort entre l'État, le territoire et la société.

Pour sortir de cette impasse, il appelle à la promotion d'un "juste échange", fondé sur un désarmement tarifaire équitable, à un investissement massif dans une agriculture écologiquement soutenable et socialement inclusive, une agriculture qui, à l'inverse de la Révolution verte asiatique destructrice, respecte les écosystèmes tout en intégrant les jeunes au cœur du projet de développement. Il a souligné le potentiel considérable des 500 millions d'hectares de terres non encore exploitées et a plaidé pour une justice climatique incarnée dans des fonds de compensation économique et sociale.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de restaurer la cohérence entre l'État, le territoire et les sociétés africaines, en appelant à dépasser les fractures entre dirigeants et populations, chacun vivant une histoire disjointe de l'autre. À ses yeux, cette réconciliation est une condition essentielle pour que l'Afrique ne demeure pas le maillon faible de la mondialisation. Il a également plaidé pour une transition numérique pilotée de manière souveraine, rompant avec les logiques néolibérales désincarnées, et a lancé un appel à la co-construction de modèles alternatifs, où l'Afrique serait actrice à part entière de son devenir.

La fin de l'exposé a ouvert la voie à une série d'échanges nourris avec les conférenciers. À la question : « *Quels seraient les préalables requis de la part des Canadiens, des Québécois, et des nouveaux partenaires ?* », Jean-Louis Roy, avec son franc parlé, a livré une réflexion empreinte d'humanité et de lucidité sur les préalables indispensables à un renouveau gagnant des relations Québec-Afrique. Il a posé comme condition première la reconnaissance d'une égale dignité entre les peuples, laquelle ne peut se concrétiser sans un accès équitable au travail et à la participation économique. Trois observations ont structuré son propos. Il a d'abord rappelé que les pays africains sont des États jeunes, âgés d'à peine soixante ans, et qu'il est profondément injuste de les comparer à des nations bicentennaires. Ensuite, il a souligné que l'Afrique urbaine était encore marginale avant les indépendances, et que le continent est aujourd'hui engagé dans un cycle de souveraineté à part entière, marqué par une urgence généralisée à répondre aux aspirations populaires. Il a également dénoncé une narration dépassée sur l'Afrique, une absence de couverture médiatique adéquate, déplorant que Radio-Canada ne compte aucun journaliste en poste sur le continent africain, ce qui participe à la méconnaissance des réalités africaines et à la sous-estimation des efforts intellectuels produits localement.

Jean-Louis Roy a également évoqué la crise environnementale comme un défi mondial auquel il convient d'apporter des réponses concertées. À cet égard, il a salué les initiatives africaines en cours, en particulier cinq éléments porteurs de transformation : l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la création d'un système de compensation monétaire intra-africain, la volonté du continent de se doter de sa propre agence de notation financière, et l'affirmation d'une diplomatie économique panafricaine plus proactive. En ce sens, il a appelé à la définition conjointe de secteurs stratégiques de coopération entre le Québec et l'Afrique, tels que

l'énergie, l'agriculture, les droits humains et la gouvernance, ainsi qu'un engagement massif en faveur de l'environnement. Son intervention s'est conclue sur une invitation à bâtir une relation partenariale fondée sur le respect, la clarté des objectifs et l'action commune.

À la question de savoir : « *quelle devrait être la vision du Québec à l'égard de l'Afrique en matière d'échanges et de partenariats économiques ?* », Marie-Josée Audet a répondu en mettant en lumière le capital de sympathie dont bénéficie le Québec en Afrique et a évoqué la stratégie africaine mise en œuvre depuis 2021. Dans un registre plus diplomatique, elle a mentionné les représentations québécoises à Dakar, Abidjan et Rabat comme autant de points d'ancrage pour une coopération renforcée, notamment dans les domaines de l'agriculture durable, de l'adaptation climatique et de l'éducation. Elle a également souligné que le Canada en général, et le Québec en particulier, jouissent d'une image très favorable sur le continent, souvent perçus comme des partenaires accessibles, respectueux et sans passif colonial direct. Elle a toutefois relevé une forme persistante de méconnaissance de l'Afrique, appelant à changer le narratif sur la diversité et la vitalité du continent, ainsi qu'à intensifier les échanges économiques dans une logique de partenariat durable.

Dans cette optique, elle a encouragé une réflexion approfondie sur la nature des relations bilatérales entre le Québec et l'Afrique francophone, en soulignant le potentiel encore peu exploité d'une Francophonie économique plus active. Elle a mis en avant la nécessité de tirer parti de la diversification des économies africaines et de leurs taux de croissance qui, dans de nombreux pays, dépassent la moyenne mondiale. Le Québec, a-t-elle affirmé, bénéficie d'une réelle volonté d'accueil sur le continent et doit renforcer sa présence institutionnelle et commerciale, en particulier dans un contexte de retrait partiel de certains acteurs historiques comme la France. Elle a insisté sur l'importance de construire des partenariats pérennes et structurants, ancrés dans une coopération mutuellement bénéfique, et d'éviter une posture strictement opportuniste. Enfin, elle a plaidé pour que le Québec saisisse cette dynamique d'ouverture, en investissant dans les domaines de l'environnement, des droits humains, de la gouvernance, et des secteurs à fort potentiel, dans un esprit de confiance et d'écoute réciproques. Elle a conclu en rappelant que les liens se tissent naturellement, mais qu'ils doivent désormais être pleinement exploités.

Enfin, Hubert Bolduc a livré un constat lucide sur les freins à l'investissement québécois en Afrique. Il a révélé que, malgré l'existence d'une enveloppe de 50 millions de dollars destinée à soutenir les entreprises québécoises désireuses d'y développer leurs activités, ces fonds sont restés inemployés. Il a identifié plusieurs obstacles majeurs : perception accrue du risque, incertitudes juridiques, difficulté de rapatriement des fonds et absence d'accords commerciaux bilatéraux solides. Il a suggéré la création de mécanismes de garantie publique, adossés à des institutions comme la Caisse de dépôt, afin de sécuriser et catalyser les flux d'investissement.

À l'issue des interventions des conférenciers, la parole a été donnée à l'auditoire. Plusieurs participants ont exprimé leur intérêt pour un approfondissement des partenariats universitaires entre le Québec et les pays africains, en particulier à travers la mobilité académique, les projets de recherche conjoints et le renforcement des capacités institutionnelles. D'autres échanges ont porté sur la manière de transformer l'image souvent stéréotypée sur l'Afrique dans les discours publics et médiatiques, en soulignant le rôle fondamental que peut jouer la diaspora africaine dans ce processus de revalorisation et de narration

alternative. La diaspora a également été évoquée comme acteur clé dans la construction de ponts durables entre les deux espaces, notamment par le transfert de compétences, les investissements et l'animation des réseaux de coopération.

En réponse à ces préoccupations, Kako Nubukpo a prolongé ses réflexions en évoquant l'importance des incubateurs d'innovation québécois comme modèle structurant pour accompagner les transitions africaines. Il a souligné que l'articulation de ces transitions économiques, écologiques et sociales nécessitait une gouvernance territoriale ancrée dans les pratiques locales. Il a, à ce titre, salué le rôle stratégique que peut jouer l'Observatoire de la Francophonie économique dans l'observation et la valorisation des bonnes pratiques à l'échelle micro, en matière de gouvernance locale, de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques publiques endogènes.

Rebondissant sur ces propos, Kako Nubukpo a défendu l'idée que la diaspora constitue une chance historique pour l'Afrique. Il a souligné que les transferts des migrants représentent environ 11 % de plus que les flux d'aide publique au développement, et qu'ils constituent une source durable de financement. Il a insisté sur le rôle de la diaspora dans le renforcement des capacités, en la qualifiant de « meilleure ambassadrice de l'Afrique », à condition qu'elle soit valorisée comme telle et qu'elle incarne des modèles de réussite. Toutefois, il a mis en garde contre les obstacles structurels au retour : les pays du Nord doivent activement accompagner la diaspora dans ses démarches de réintégration. Il a rappelé que le panafricanisme est historiquement né de la diaspora, et que celle-ci peut jouer un rôle de transition structurant entre les continents, en contribuant à bâtir des passerelles solides entre expérience extérieure et engagement local.

Pour conclure son intervention, le professeur Kako Nubukpo a évoqué l'exemple du Maroc, qu'il a qualifié de modèle africain de réussite. Il a mentionné la dynamique de délibération nationale qui s'y déploie autour d'enjeux stratégiques tels que la souveraineté dans le secteur du transport aérien, le rachat de filiales bancaires européennes opérant sur le continent, ou encore la promotion d'un islam éclairé. À ses yeux, ces choix illustrent une volonté de construire des politiques publiques affirmées, capables de conjuguer tradition et modernité. Il s'est appuyé sur cet exemple pour rappeler que l'Afrique n'est pas un tableau uniformément sombre, comme certains discours pourraient le laisser croire.

La série de questions étant épuisée, le professeur Hervé Agbodjan Prince, a pris la parole pour clore la séance. Il a chaleureusement remercié l'ensemble des conférenciers pour la richesse de leurs interventions et l'engagement intellectuel dont ils ont fait preuve tout au long des échanges. Il a également tenu à adresser ses remerciements au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), partenaire indéfectible, dont le soutien financier constant permet à l'OFÉ de mener à bien ses activités de réflexion, de recherche et de coopération sur les grands enjeux du développement en Afrique francophone. Ce mot de clôture a réaffirmé l'importance de poursuivre le dialogue engagé et de consolider, dans la durée, les passerelles entre les institutions québécoises et les acteurs africains.

## ANNEXE

### Programme de la table ronde intitulée « Un pont vers l'Afrique : quels partenariats avec le Canada et le Québec ? »

Alors que les dynamiques économiques mondiales se redéfinissent, l'Afrique affirme de plus en plus son rôle stratégique dans les transformations à venir. À travers son plus récent ouvrage *L'Afrique et le reste du monde*, l'économiste togolais Kako Nubukpo invite à repenser les relations entre l'Afrique et ses partenaires, au prisme d'une souveraineté assumée et d'une coopération renouvelée. Cette table ronde propose une réflexion ouverte sur les formes de partenariats économiques et scientifiques à construire entre l'Afrique, le Canada et le Québec — des partenariats équitables, durables, et porteurs de sens dans un monde en reconstruction.

Observatoire  
de la francophonie  
économique

OFE  
Université  
de Montréal

Chaire en  
gouvernance  
droit  
« commerce  
international »

vous convient à une table ronde présentée dans le cadre des  
**RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE**

### Un pont vers l'Afrique : quels partenariats avec le Canada et le Québec ?

**Mercredi, 28 mai 2025 à 12 h 30**  
Lieu : Salon François-Chevrette de la Faculté de Droit, Université de Montréal,  
310, chemin de la Tour, salle A-3464, Montréal, Qc, Canada (avec rediffusion sur Zoom)

**Mot de bienvenue :**  
**Geneviève Saumier**, doyenne de la Faculté de droit, Université de Montréal



**Conférencier principal**  
**Kako Nubukpo**  
Ancien commissaire du Togo à l'Union Économique et  
Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ancien ministre de la  
Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du  
Togo et professeur titulaire de sciences économiques à  
l'Université de Lomé (Togo)

**Discussion :**



**Jean-Louis Roy**,  
Universitaire,  
journaliste, diplomate  
et écrivain, ancien  
secrétaire général de  
l'Organisation  
internationale de la  
Francophonie de 1990  
à 1998)



**Marie-Josée Audet**  
Sous-ministre adjointe  
Relations Afrique et  
Moyen-Orient,  
Francophonie et  
Affaires multilatérales  
internationales et de la  
Francophonie du  
Québec



**Hubert Bolduc**  
Président  
Investissement  
Québec International

La discussion sera animée par **Hervé Agbodjan Prince**, directeur de l'OFÉ et professeur  
titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal.

**Partenaires fondateurs de l'OFÉ :**

Québec

AUF

la francophonie

ofe.umontreal.ca

**Inscriptions**  
En personne : [ofe@umontreal.ca](mailto:ofe@umontreal.ca)  
En ligne : <http://bit.ly/4dfITDa>

L'événement a été organisé sous la direction du professeur Prince, avec le soutien des membres de l'équipe de l'OFÉ : Marie-Hélène Bachand, coordonnatrice, Indiah Azor, adjointe administrative et financière, et Clément Duhaime, conseiller stratégique. Le rapport de conférence a été rédigé par Kodjo Aklobessi, auxiliaire de recherche à l'OFÉ.

L'événement a rassemblé une quarantaine de participants au salon François-Chevrette, et plus de deux cents autres en ligne via Zoom, témoignant de l'intérêt marqué suscité par la thématique de la table ronde.